



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

## **LPA, devant un congrès ontarien pour incroyants, dénonce le Projet de loi 59 du Québec**

Montréal, le 21 août 2015 – Demain, dans la ville ontarienne de Kitchener, plusieurs invités prendront la parole lors d'un congrès majeur, soit la "Non-Conference" ([www.thenon-conference.com](http://www.thenon-conference.com)), destiné aux non-croyants comme les athées et les humanistes, ainsi qu'aux partisans de la laïcité. *Libres penseurs athées* (LPA), une association qui prône la laïcité et la défense des droits des athées, y sera représentée par son président David Rand qui participera à une table ronde où il sera question de la campagne internationale pour faire abroger toutes les lois anti-blasphème, y compris l'archaïque loi canadienne qui criminalise le « Libelle blasphématoire ».

M. Rand dénoncera aussi le projet de loi 59, récemment proposé pour le gouvernement du Québec, une loi liberticide qui constituerait une menace majeure pour la liberté d'expression et équivaldrait à une nouvelle loi anti-blasphème au niveau provincial. Ce projet de loi, dont le but déclaré serait de lutter « contre les discours haineux et les discours incitant à la violence », accorderait de nouveaux pouvoirs draconiens à la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ). Celle-ci serait habilitée à initier des enquêtes de son propre chef sans recevoir de plainte, à recevoir des plaintes anonymes sans protéger l'anonymat des accusés, à censurer des propos avant la conclusion d'une enquête, à imposer des amendes exorbitantes et à publier sur internet une liste des « coupables ».

« Cette législation, si elle est adoptée, aura l'effet de criminaliser la critique légitime des religions et d'autres idéologies, alors que la Commission devrait plutôt protéger le droit d'exprimer librement ce genre d'idées car ce droit est essentiel pour la santé d'une démocratie », dit David Rand.

Simultanément avec ce projet de loi 59, le gouvernement de Québec a présenté un plan d'action dont le but officiel est de lutter contre la « radicalisation ». Mais selon ce plan, ce phénomène ne serait pas la conséquence de sa cause évidente, soit la propagande islamiste radicale, mais plutôt de la prétendue « islamophobie ». Selon M. Rand, « En faisant l'amalgame de tous les musulmans sans distinction, et en alléguant qu'un préjugé anti-musulman serait l'origine, non pas le résultat, de l'islam radical, le gouvernement de M. Couillard est en totale rupture avec la réalité. Pire encore, avec le projet de loi 59, il accorderait aux religions en général et à l'Islam en particulier un traitement de faveur en les mettant à l'abri de critiques. »

- 30 -

### **POUR INFORMATIONS:**

David Rand  
Jaque Parisien

bulletin arobas atheologie.ca  
jaque.parisien arobas gmail.com

Site web : [www.atheologie.ca](http://www.atheologie.ca)